

Conseil régional  
de l'environnement  
Région de la Capitale  
nationale

## suite du plan d'action quinquennal 1998-2003

Assurer la défense des droits collectifs pour  
la préservation de la qualité de l'environnement,  
de la qualité de vie des communautés et  
la promotion d'un développement durable.

Le plan d'action propose de promouvoir,  
initier et appuyer des actions visant  
à répondre à cet objectif.

Tel que défini dans l'actuel protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement, le CRE-Capitale nationale a pour mandats de:

- regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable;
- favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action);
- agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
- réaliser des projets découlant du plan d'action du Conseil régional de l'environnement;
- favoriser par la concertation et par le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- participer à tout mandat confié par le Ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

mission du  
CRE-Capitale  
nationale

1085 Salaberry, suite 316  
Québec (Québec)  
G1R 2V7

Téléphone : (418) 524-7113  
Télécopieur : (418) 524-4112  
Courriel : creq@mediom.qc.ca

coordonnées  
du CRE-  
Capitale  
nationale

• Version adoptée par les membres lors de  
l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2000  
au 1085 avenue de Salaberry.

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>	Favoriser l'émergence d'un cadre d'aménagement permettant de réduire l'utilisation des ressources (naturelles, énergétiques, financières) et de protéger les espaces agricoles, forestiers et naturels (boisés, milieux humides, etc.).	Traiter les dossiers de l'heure en environnement et défendre les droits des citoyens et groupes de la région à un environnement de qualité.	Poursuivre la publication du Bulletin d'information, élargir les thèmes couverts par celui-ci et en accroître la diffusion; <ul style="list-style-type: none"> <li>Élargir le tirage du bulletin à 6000 exemplaires ou plus.</li> </ul>	Appui et soutien, en collaboration avec Québec'ERE, des activités de sensibilisation, de formation et d'éducation relative à l'environnement.
<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET MOYENS D' ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au débat sur la réforme de l'organisation municipale;</li> <li>Participation au groupe de travail sur les transports et à celui sur l'aménagement du territoire dans le cadre de la stratégie québécoise de lutte aux changements climatiques;</li> <li>Suivi au forum régional Vers des collectivités viables (1)</li> <li>Faire le point sur ses enjeux par la diffusion d'article, notamment dans le Bulletin d'information, entre autres grâce à la chronique : Villes, villages et banlieues viables;</li> <li>Participation au comité aviseur sur l'implantation d'un tramway à Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre l'environnement et le développement durable à l'agenda politique;</li> <li>Intervenir publiquement dans différents dossiers qui ont un impact sur la qualité de l'environnement et la qualité de vie des communautés dans la région de Québec, notamment en fonction des objectifs du développement durable et de la gestion intégrée du territoire et des ressources;</li> <li>Favoriser le réseautage;</li> <li>Les moyens utilisés ne sont pas limitatifs : communiqués de presse, conférences de presse, mémoires, participation à des audiences publiques, participation à des commissions parlementaires; <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du territoire;</li> <li>Transport;</li> <li>Projet de terminal de croisière à la Pointe-à-Carcy;</li> <li>Classification des rivières;</li> <li>Gestion des déchets et appui aux ressourceries;</li> <li>Énergie et efficacité énergétique;</li> <li>Le développement de l'écotourisme (protection de l'environnement, durabilité des ressources du milieu, etc.)</li> <li>Parc des Hautes-Gorges de la Rivière Malbaie</li> <li>Parc des grands jardins et Parc de la Jacques-Cartier (nomination de représentant sur les tables d'harmonisation)</li> <li>Projet de coopération et de gestion environnementale de Lauralgo</li> <li>Ligne de transport d'électricité d'hydro Québec</li> <li>Changements climatiques</li> <li>Examen du registre des demandes d'autorisations environnementales; (* Liste non limitative)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le tirage progressivement en fonction de l'augmentation du nombre de commanditaires, toujours dans la perspective d'assumer les coûts de production et d'envoi, de même que les coûts en ressource humaine pour sa réalisation;</li> <li>Améliorer la qualité graphique et le contenu du bulletin;</li> <li>Raffiner la mise en page et intégrer davantage d'images et de photos aux articles;</li> <li>Consacrer l'éditorial à des dossiers de défense des intérêts collectifs;</li> <li>Maintenir des chroniques régulières à chaque bulletin, faire appel à des collaborateurs et amener une information de qualité aux lecteurs; <ul style="list-style-type: none"> <li>« Entreprise et environnement » où l'on traitera d'expériences en entreprise.</li> <li>« Éducation relative à l'environnement (ERE) » – traitera de projets, acteurs et outils en ERE, de même que des actions pour un avenir viable.</li> <li>« Villes, villages et banlieues viables » – fera le point sur certains enjeux en matière d'aménagement, de transport, d'habitation et d'efficacité énergétique en suivi du 1er Forum de l'agglomération de Québec vers un développement urbain viable.</li> <li>« Revue de presse » – reprendra des articles jugés significatifs au plan de l'actualité en matière de développement durable et dont le message suggère une vision novatrice.</li> <li>Événements et colloques;</li> <li>Le fleuve et ses tributaires;</li> <li>Portneuf, Charlevoix, CUQ.</li> </ul> </li> <li>Favoriser l'avènement de nouvelles chroniques notamment des MRC de l'Île d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré, de la Jacques Cartier</li> </ul>	<p>Priorités pour 2000-2001</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des activités de fonctionnement (promotion, stratégies d'autofinancement).</li> <li>Poursuite, à la demande des différents partenaires de la Table de concertation, la tenue d'une ou deux concertations.</li> <li>Poursuite de l'offre d'activités éducatives: <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Enviro-Course (rallye environnemental);</li> <li>L'ERE sur mesure (jeux et animations en ERE);</li> <li>Forêt à découvrir (animations sur la forêt, en collaboration avec l'Association forestière du Québec métropolitain (AFQM));</li> <li>Poursuite de la tournée sur les changements climatiques dans les écoles à l'échelle du Québec (en collaboration avec l'UQCN);</li> <li>Mise sur pied d'un parcours d'arbres patrimoniaux et réalisation de panneaux d'interprétation (en collaboration avec l'AFQM);</li> <li>Participation à des consultations publiques en lien avec le mandat de Québec'ERE, notamment celle portant sur la Stratégie nationale en ERE d'Environnement Canada.</li> </ul> </li> </ul> <p>Presse écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'articles en ERE pour le Bulletin d'information du CRE-Québec et pour d'autres bulletins.</li> </ul> <p>Rencontres et collaborations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence à des rencontres et des événements en ERE (Réseaux EVB, ENJEU, Journée des Débrouillards (CLS), Jour de la Terre, etc.);</li> <li>Poursuite de collaborations avec différents partenaires (EVB, CLS, Réserve Mondiale de la Biosphère de Charlevoix, Domaine Maizeret, Ville de Québec, AFQM, UQCN) et autres partenariats à développer;</li> <li>Voir à une collaboration avec le ministère de l'Éducation pour le Programme des programmes, dans le cadre de la réforme de l'éducation.</li> </ul>
<b>PROJETS ET REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le forum portait sur le territoire de l'agglomération de Québec (l'agglomération de Québec comprend en tout ou en partie le territoire de la Communauté urbaine de Québec, les MRC de Portneuf, de la Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré, de l'Île d'Orléans, de Bellechasse, de Desjardins, des Chutes-de-la-Chaudière et de Lotbinière). Le suivi pourra aussi porter, lorsqu'il y a lieu, sur l'ensemble des collectivités de la région de Québec;</li> <li>voir aussi objectif général 3 dans la section 'Représentation des intérêts collectifs en environnement et développement durable, concertion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transport : poursuivre le soutien du Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEK) dans ses démarches de restructuration;</li> <li><i>* Ce dossier nécessite l'implication de plusieurs acteurs et est effectué en continu en fonction des ressources financières et humaines disponibles.</i></li> <li>Projets: Génie en air – Mois d'action pour une atmosphère en santé (juin) – semaine du transport en commun – et autres projets qui s'inscrivent dans les objectifs du CRE-Québec.</li> <li>Conférences: L'avenir de la planète 2000-2001 (8 conférences) Thématiques en collaboration avec les Amis de la Terre de Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lieux de distribution: <ul style="list-style-type: none"> <li>Caisses populaires, CLSC et milieu de la Santé;</li> <li>Écoles vertes Brundtland, bibliothèques scolaires, autres écoles, cégeps et universités;</li> <li>Municipalités, MRC, CUQ;</li> <li>Bibliothèques publiques;</li> <li>Entreprises, associations, ordres professionnels, chambres de commerce, CRD, CLD, CLE;</li> <li>Groupes environnementaux (1) et autres groupes communautaires;</li> <li>Conseils régionaux de l'environnement;</li> <li>Les médias (journaux, hebdomadaires, radios, télévisions);</li> <li>Les ministères provinciaux et fédéraux (2)</li> </ul> </li> <li>Revoir et mettre à jour la liste d'envoi</li> <li>Voir à la possibilité d'une co-publication avec la région de Chaudière-Appalaches</li> </ul> <p>1. <i>incluant les principaux groupes environnementaux ayant un siège à l'extérieur de la région.</i></p> <p>2. <i>les directions régionales et les directions centrales et cabinets politiques suivants: Environnement et Faune, Ressources naturelles, Transport, Éducation, Affaires municipales, Tourisme, Culture et Communication, Emploi et Solidarité, Revenu, Finance, Conseil exécutif, Industries et commerces, Régions.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien de l'équipe œuvrant à ce projet qui veillera à s'assurer du développement de l'ERE auprès de la population.</li> </ul> <p>Projets de Québec'ERE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Génie en air » : Activités éducatives sur la qualité de l'air.</li> <li>Collaboration au projet de mise en valeur du Côteau Ste-Geneviève.</li> <li>Mise sur pied d'un réseau de concertation des intervenants en ERE des différents CRE du Québec.</li> </ul>
<b>ÉCHÉANCIER</b>	Commission parlementaire en juin et à l'automne; Automne (rencontre pour suivi au Forum).		Bulletin d'information : quatre numéros par année	
<b>RESSOURCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vivre en ville</li> <li>Permanence</li> <li>Comité aviseur Vers des collectivités viables</li> <li>CRCDQ (via entente spécifique)</li> <li>CRUTEK-TTA</li> <li>Membres et autres ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence, responsable de dossiers et renforcement via comités thématiques</li> <li>Groupes du milieu</li> <li>Membres et non membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Éditions Viabilys</li> <li>Permanence</li> <li>Membres et autres collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Québec'ERE</li> <li>Permanence</li> <li>Personnel supplémentaire propre aux activités (projets)</li> <li>Milieu (producteurs de matériel, consommateurs, la population)</li> <li>Étudiants</li> <li>Groupes partenaires</li> </ul>

	1	2	3	4	5
<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>	Représentation des intérêts collectifs en environnement et développement durable, concertation	Assurer la présence du CRE-Québec, comme porteur des intérêts collectifs en environnement et du développement durable, sur différentes tables sectorielles, groupes de travail, ou table de concertation.	Participer au processus d'élaboration des outils de planification en matière d'aménagement du territoire dans le but d'intégrer les notions de développement durable, de gestion intégrée du territoire et des ressources et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales et régionales.	Se doter de moyens pour aider les citoyens et groupes dans leurs différentes initiatives visant la défense des droits collectifs en matière d'environnement, l'atteinte du développement durable, ainsi que la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement et ce, de Portneuf à Charlevoix.	A Appuyer les organismes locaux et nationaux voués à la défense des droits en matière d'environnement ou dans les domaines connexes (transport, aménagement, forêts, etc.)  B Se doter de moyens pour se rapprocher des organisations environnementales nationales
<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET MOYENS D' ACTIONS</b>	Vers des collectivités viables...  Concertation régionale pour une planification durable de l'agglomération  <i>* Voir objectif 1 du volet Intervention, défense des droits, éducation, sensibilisation, formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représenter le CRE-Québec et le monde environnemental au sein du conseil d'administration et du bureau de direction du Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDDQ);</li> <li>Continuer de participer à des comités aviseurs concernant les plans, stratégies ou politiques des municipalités ou des entreprises;</li> <li>S'assurer de la prise en compte de l'environnement dans le développement des projets au sein des CLD (ce qui n'est pas une mince tâche);</li> <li>Poursuivre la collaboration du CRE-Québec aux travaux du Comité régional de l'économie sociale (CRES) et du chantier sur l'économie sociale;</li> <li>Participation aux instances décisionnelles de la CUQ: aménagement du territoire, environnement;</li> <li>Participation au Comité (Table) de consultation du Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la région de Québec;</li> <li>Participation aux groupes de travail sur les changements climatiques (groupe aménagement et groupe transport);</li> <li>Participer au processus de planification régionale dans le but d'intégrer les notions de développement durable et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales et régionales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la participation à la révision des schéma d'aménagement des MRC;</li> <li>Participation à la révision des plans d'urbanisme des municipalités;</li> <li>Analyser la gestion courante des activités municipales en matière d'environnement (ex: pesticides, coupes forestières).</li> <li>Commenter, en partenariat avec Vivre en ville, les travaux des trois chantiers sur l'aménagement et l'urbanisme du ministère des Affaires municipales et de la Métropole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un soutien aux citoyens aux prises avec une problématique particulière en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement;</li> <li>Appuyer les différentes initiatives des organismes et individus en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement (aide au montage de projets, organisation, défense des droits auprès des instances décisionnelles);</li> <li>Évaluer la possibilité d'effectuer une ou des rencontres d'orientation sur des thématiques particulières (sous forme de séminaire ou de forum de discussion par exemple). Ceci afin de mieux connaître les problématiques particulières au sein des différentes localités de la région.</li> </ul>	<p>A Maintenir le représentant du CRE-Québec sur les conseils d'administration et l'exécutif des organismes suivants :</p> <p>Nationaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>RNCREQ /CA et CE, trésorerie en 1999</li> <li>Vivre en ville /CA et CE, 1ere vice-présidence</li> </ul> <p>Régionaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>AFQM /CA et CE, vice-présidence</li> <li>CRUTEK /CA et CE, trésorerie et secrétariat</li> </ul> <p>Entreprises d'économie sociale et fondations en support aux organismes de défense des droits:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Québec'ERE /CA et CE</li> <li>Centre de service en développement durable /CA et CE</li> <li>Les Éditions Viabilys /CA et CE</li> <li>Fondation régionale en environnement et développement durable /CA et CE</li> <li>Fonds collectivités viables /CA et CE</li> </ul> <p>Autres OBNL et d'économie sociale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Concertation Recyclage-Québec /CA et CE</li> <li>Association du réseau de sentiers pédestres Trans-Québec (03)</li> <li>Fédération des journalistes et chroniqueurs en environnement et développement durable du Québec /CA et CE</li> </ul> <p>B Poursuivre, en collaboration avec les groupes environnementaux de la région et le RNCREQ, Vivre en ville, Greenpeace, le CQDE, ENJEU, l'UQCN et les Amis de la Terre de Québec, les efforts de rapprochement notamment auprès du RQGE* et du Front commun pour une gestion écologique des déchets.</p>
<b>PROJETS ET REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre des partenaires pour identifier les actions de suivi au 1er Forum</li> <li>Signature de l'entente spécifique – volets défense des droits, promotion du développement durable, indicateurs de développement durable, formation et dossier prioritaire aménagement et transport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature de l'entente spécifique – volets défense des droits, promotion du développement durable, indicateurs de développement durable, formation et dossier prioritaire aménagement et transport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmettre nos avis aux directions régionales des ministères du Québec ou autres directions concernées par la révision des schémas d'aménagement.</li> <li>Collaborer à la rédaction du mémoire du RNCREQ et/ou de Vivre en ville aux commissions parlementaires concernant la réforme de l'organisation municipale.</li> <li>Alimenter les travaux du groupe de travail « Lapointe ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité d'organiser une rencontre à mi-chemin entre les deux assemblées générales annuelles. Cette rencontre devra faire le lien pour poursuivre la réflexion sur le plan d'action quinquennal 1998-2003 ou d'un séminaire sur un projet particulier en région;</li> <li>Solliciter des groupes locaux ou autres acteurs dans des événements décentralisés.</li> </ul>	<p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les interactions entre les groupes et mieux orienter les énergies;</li> <li>Définir le rôle et les complémentarités de chacun, de même que les modes de collaboration;</li> <li>Faire en sorte que ces deux groupes (RQGE et Front commun) informent les groupes de la région et rayonnent au-delà de la métropole.</li> </ul>
<b>ÉCHÉANCIER</b>	Automne 2000	Travail constant en 2000-2001	Travail constant		
<b>RESSOURCES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>Milieu</li> <li>Membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>Membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>Membres</li> <li>Partenaires régionaux</li> <li>Population</li> </ul>	

	1	2	3	4	5
<b>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>	<p>Poursuivre le travail pour permettre au CRE-Québec d'être capable de remplir les mandats qui lui sont dévolus et favoriser la croissance de l'organisme sur le plan financier.</p> <p><i>* Ayant expérimenté les impacts d'une coupure dans les effectifs du Conseil régional de l'environnement région de Québec (CRE-Québec), qui confirme que cela rend difficile, voire impossible, l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés, notamment en matière de défense des droits, mais aussi à tous les niveaux, le CRE-Québec travaillera à la mise en œuvre des moyens d'action suivants :</i></p>	<p>Ouvrer, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et d'autres ministères afin de faire reconnaître le rôle stratégique du CRE-Québec notamment en matière de promotion du développement durable, de défense des droits, de sensibilisation (ERE) et de création d'emploi (agent d'aide aux OBNL et aux entreprises d'économie sociale);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les démarches afin d'implanter les mécanismes visant à assurer un financement adéquat qui puisse permettre au CRE-Québec d'assurer son rôle et ses mandats.</li> </ul>	<p>Améliorer le financement des groupes communautaires environnementaux et des projets relatifs à l'environnement et au développement durable.</p>	<p>Soutien et appui au développement de l'économie sociale en environnement.</p>	<p>Poursuivre le développement du pôle stratégique en environnement, qui est devenu le 1085, Salaberry afin de renforcer les liens entre les groupes environnementaux et réduire les frais d'opération des organismes (1), rassembler l'information stratégique en environnement et la rendre accessible à la population, y tenir des réunions, des séances d'information et des activités de sensibilisation.</p> <p>Il est important de créer cette synergie afin d'optimiser la gestion des ressources tant humaines que financières et afin de développer une vision et des projets intégrés.</p> <p><i>1: Partager les équipements</i></p>
<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET MOYENS D' ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir d'urgence l'aide financière du SACA enfin de pouvoir joué pleinement notre rôle en matière de défense des droits et de pouvoir maintenir deux emplois durant toute l'année financière;</li> <li>Favoriser la signature d'une entente spécifique dans l'année avec le CRCDQ et les autres partenaires concernés, pour que le CRE-Québec puisse jouer pleinement tous ses rôles;</li> <li>Faire en sorte, dans le cadre du renouvellement du protocole des CRE que ces mêmes objectifs recherchés sur le plan régional par l'entente spécifique, d'atteindre les mêmes objectifs dans le nouveau protocole des CRE (complémentarité probable entre les deux);</li> <li>Continuer d'exercer un contrôle serré des dépenses;</li> <li>Poursuivre les efforts afin de conserver les liens avec nos partenaires du milieu et ainsi atteindre nos objectifs en matière de revenus ou encore pour réduire nos dépenses grâce à certaines collaborations (par exemple l'envoi du bulletin, des photocopies, etc...).</li> <li>Accroître le nombre de commanditaires et d'abonnés du Bulletin d'information afin d'en élargir la distribution et de s'assurer de son autofinancement (incluant les coûts de production et des ressources humaines).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la signature d'une entente spécifique en environnement et développement durable avec le ministère de l'Environnement, le ministère des Régions, le CRCDQ et avec les autres ministères potentiellement impliqués dans cette entente. (L'entente porterait sur les grands mandats suivant: la promotion du développement durable; la défense des droits collectifs en matière d'environnement; le développement d'indicateur s en matière de développement durable; la sensibilisation et la formation; le dossier aménagement et transport (suivi du Forum); l'aide (agent d'aide et de développement) aux organismes de défenses des droits et aux entreprises d'économies sociales en soutien aux organismes de défenses des droits).</li> <li><i>* Cet élément a été inscrit au plan d'action du CRCDQ</i></li> <li>Élaborer des protocoles d'entente entre les CRE et d'autres ministères (par le biais d'ententes spécifiques auprès des ministères suivants : Ressources naturelles; Transport; Éducation; Affaires municipales; Tourisme; Culture et communication; Emploi et solidarité; Santé et services sociaux, agriculture).</li> <li>Travailler avec le ministère de l'Environnement (MENVQ) à la concrétisation des avenues de financement déjà proposées ou futures de façon à ce qu'elles génèrent des revenus à court, moyen et long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la constitution, avec les groupes de la région, de la Fondation en environnement et développement durable et mettre en œuvre des activités de financement pour l'année 2000-2001</li> <li>Participer aux consultations sur la politique de reconnaissance de l'action communautaire.</li> <li>Continuer de proposer des avenues de financement des CRE, des activités à caractère environnemental et des groupes environnementaux (nationaux, régionaux ou locaux);</li> <li>Travailler avec le Ministère de l'Environnement à la concrétisation des avenues de financement déjà proposées de façon à ce qu'elles génèrent des revenus à court, moyen et long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'appui aux opérations du « Centre de services en développement durable », de Corsaire Design, des Éditions Viabilys, de Québec'ERE.</li> <li><i>Note : Cet objectif spécifique vise en particulier le développement de l'économie sociale dans le domaine de l'environnement et la gestion participative des personnes en emploi.</i></li> <li>Regrouper plusieurs partenaires et organismes, afin de mettre en commun des services et réduire les frais qui y sont inhérents (notamment la comptabilité, la gestion de la documentation, les services de graphisme, de communication, de sensibilisation (interprétation, formation), d'informatique et de secrétariat de même que le partage de certains équipements).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser l'opportunité de créer un édifice de l'Environnement et du Développement durable au 1085 Salaberry;</li> <li>Analyser l'opportunité, après avoir approché la nouvelle Commission scolaire anglophone, qu'un regroupement de partenaires puissent se porter acquéreur du 1085 (et 1089) de Salaberry;</li> <li>Concertation des partenaires pour le projet;</li> <li>Viabiliser le projet sur le plan financier;</li> <li>Trouver un moyen, avec d'autres organismes environnementaux locaux, pour désigner l'édifice, avec l'accord du propriétaire;</li> <li>Poursuivre les améliorations apportées aux lieux.</li> </ul>
<b>PROJETS ET REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entente spécifique et/ou renouvellement du protocole avec le ministère de l'Environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion du développement durable</li> <li>Indicateurs de développement durable et aide à la prise de décision</li> <li>Défense des droits</li> <li>Éducation, sensibilisation</li> <li>Aménagement et transport (dossier prioritaire)</li> <li>Soutien aux organismes de défense des droits et aux entreprises d'économie sociale...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La plupart de nos partenaires s'entendent sur le fait que le CRE-Québec dispose d'un budget insuffisant par rapport à la quantité de dossiers à traiter: Le Conseil régional de l'environnement – région de Québec (CRE-Québec) a assumé un leadership depuis janvier 1997 en suggérant diverses pistes de financement des CRE. Il faut maintenir les efforts de concertation en ce sens et tenter de rallier les intervenants en environnement sur la question.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre acte du rapport sur les mécanismes de financement élaborés par le RNCREQ en 1998 et contribuer à sa diffusion.</li> <li>Ce travail est effectué notamment via le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organismes environnementaux et aussi d'autres organismes communautaires locaux du 1085 de Salaberry pourraient ainsi profiter de services qu'ils ne peuvent s'offrir seuls. Le Centre pourrait également offrir ses services à d'autres organismes non locaux du bâtiment et ainsi mieux rentabiliser ses opérations (potentiel de création d'emplois).</li> <li>Présence au CA et CE du centre de service en développement durable, de Québec'ERE, des Éditions Viabilys, de Corsaire Design, de Concertation recyclage Québec, de l'Institut de recherche et de formation sur les collectivités viables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessitera l'implication et la concertation de plusieurs intervenants régionaux;</li> <li>Un projet qui vise à créer une synergie entre les groupes et associations qui offrent des services à la communauté et qui sont préoccupés par le développement durable (2);</li> <li>Il vise également à la mise en commun de services afin de réduire les frais de fonctionnement des organismes pour qui ces frais constituent un frein à leur action.</li> </ul>
<b>ÉCHÉANCIER</b>		Travail constant	Travail constant		En continu
<b>RESSOURCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>Membres</li> <li>RNCREQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>Généreux donateurs!</li> <li>Fondation en environnement et développement durable de la région de Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>ONG environnementales</li> <li>Commission scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence</li> <li>ONG environnementales</li> <li>Commission scolaire</li> <li>CLD Québec-Vanier / Ville de Québec / CCNQ / Fonds</li> </ul>